

SAINT JEAN ENVIRONNEMENT



Echo Info n°7

Edito

mars 2020

Les élections municipales sont l'opportunité à ne pas manquer pour impulser un changement radical des orientations générales et politiques locales d'aménagement et de protection de l'environnement. Notre association a interrogé les candidats (questionnaire et réponses, disponibles sur notre site). Nous pouvons être optimistes, les candidats ont la volonté de changer bien des choses, il nous reste à espérer qu'ils tiendront leurs promesses... Nos élus municipaux ont une énorme tâche sur les épaules, et notre mission est de les aider à faire les bons choix.

Les Co-Présidents de SJE

SJE en 1ère ligne du Collectif Ceinture

Le Collectif Ceinture Verte achève la mise à jour de son Livret Technique qui explicite ses idées et ses objectifs. Il est effectivement opportun à la veille des élections municipales d'insuffler aux candidats et nouveaux élus, une nouvelle ambition pour l'aménagement de nos territoires, plus conforme aux besoins des habitants, de l'urgence climatique, et de l'après-pétrole... Nos adhérents pourront consulter ce dossier et cliquant sur le lien suivant : <https://1drv.ms/u/s!Ard538vfVkjzjr1VK6p3ZkCnA?e=L6zsFl>

Nos lecteurs sont invités à faire des commentaires et suggestions, dans un esprit de débat et de concertation, et dans le but d'enrichir notre dossier.

Collectif CEINTURE VERTE



**PRÉSERVONS
nos ESPACES AGRICOLES et NATURELS
à MONTPELLIER et sa couronne**

Poumons Verts de l'Aire Urbaine de Montpellier en 2050

Document de travail, de réflexions, de propositions

Contournement Ouest de Montpellier

Jusqu'au 3 avril (16h30), se déroule l'Enquête Publique destinée à valider ou remettre en question le projet préparé par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, service de l'Etat). Voir le lien :

<http://www.contournement-ouest-montpellier.fr/contournement-ouest-de-montpellier-accueil-3.html>

On peut accéder à tout le dossier. Ce projet en gestation depuis 25 ans, serait prêt à être lancé, et une première tranche de travaux (franchissement du rd-pt Maurice Gennevaux) débiterait en 2020.



Une Concertation Publique a eu lieu en oct 2016. Notre association avait élaboré un dossier montrant les conséquences désastreuses de ce projet pour les riverains et l'environnement. Ces documents peuvent être consultés sur le lien SJE/COM. Nos adhérents et sympathisants sont invités à participer à ce débat et exprimer leurs opinions dans le registre

d'Enquête Publique dématérialisé ou celui déposé en Mairie.

La position de notre association est de s'opposer à un projet conçu à l'époque du tout-voiture et de la vitesse. La Métropole voulait un boulevard urbain, apaisé, à 70km/h, et non une 2 fois 2 voies à 90km/h, assurant la liaison autoroutière entre l'A750 et l'A709. Aujourd'hui les villes ont toutes l'objectif de réduire massivement les transports routiers et les déplacements en voiture individuelle, et de remettre le citoyen, comme piéton et

cycliste, au premier rang des utilisateurs d'espaces publics. C'est un impératif dicté par l'urgence climatique déclarée à tous les niveaux et par les engagements de réduction des pollutions urbaines, et aussi par le besoin de réhumaniser la ville.

Le projet DREAL est en totale contradiction avec ces engagements. **Il faut abandonner ce projet d'un autre âge**, et repenser à minima les moyens de fluidifier la circulation, notamment par l'extension du réseau de transports collectifs. Cela réduira considérablement les dépenses et libérera un budget pour aménager aussi des parkings d'échange pour le report du trafic sur les lignes de tram pénétrant en ville.

La 5G un grave danger à stopper

Nous demandons un moratoire sur la 5G, on ne pourra pas dire « on ne savait pas. »

La 5G décrite comme une technologie hautement performante avec des débits battant tous les records réduirait à presque rien le temps de latence entre l'émetteur et le destinataire. Elle promet la multiplication exponentielle des objets connectés. Pourtant cette technologie soulève des questions.

5G atteinte à la démocratie:

La 5G présentée comme un choix de société signifierait plutôt un véritable déni de Démocratie, puisque imposée sans débat préalable, alors que cette technologie bousculerait profondément notre modèle de Société.

La vie privée et sociale de chacun-e d'entre nous serait atteinte, on constate tous les jours que le marché des données personnelles est quasi impossible à encadrer.

5G énergivore et climaticide

Alors que nous devons réduire notre impact énergétique pour répondre à l'urgence climatique, la 5G augmenterait la consommation électrique de façon conséquente. Cette technologie qui obligerait à la destruction des appareils existants et à leur renouvellement représenterait un énorme gaspillage des matières premières rares à un niveau mondial et engendrerait une pollution sans précédent.

5G et le risque sanitaire

L'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSS) déplore l'absence de données scientifiques permettant d'évaluer les risques de ces nouvelles fréquences. L'ANSS admet également que cette technologie nécessiterait l'installation d'un grand nombre d'antennes, augmentant d'autant le nombre de lieux d'exposition aux ondes électromagnétiques.

Cependant cette agence ne remettra un rapport que début 2021. Dès lors, comment peut-on lancer la 5G maintenant?

5G et l'économie

Elle serait surtout une aubaine extraordinaire pour les investisseurs. Selon Ericsson, elle représenterait un gâteau de 582 milliards que devraient se partager les opérateurs d'ici 2026. Cette technologie serait-elle au service des citoyen-ne-s ou à celui d'une économie toujours de plus en plus consumériste, hyper-productiviste et creusant inexorablement des inégalités économiques et sociales ?

C'est le pouvoir du maire de prononcer un moratoire sur le déploiement de la 5G sur sa commune.

Saint- Jean Environnement demande à ce que le futur Conseil Municipal s'y engage dès son installation .

Retrouvez tous nos dossiers sur
<https://www.st-jean-environnement.fr>

AG de SJE le 1^{er} février 2020

42 personnes présentes ou représentées ont approuvé le bilan financier et moral.

Aline Pérez, co-présidente, développe les actions de l'année 2019 : paniers bio, soirée soupe et pique-nique, le film « le temps des forêts » en coopération avec la médiathèque, soutien au rassemblement «Nous voulons des coquelicots» et aux «Marches pour le climat». SJE a participé également au forum des associations du 1er septembre et à la fête de la courge du 20 octobre. Plusieurs entretiens des co-présidents avec la maire ont permis de lui faire part de nos préoccupations telles que l'abattage d'arbres, les aménagements de la voie publique et les problèmes de mobilité sur notre commune, la dégradation de certains sites (la casse Lero, la pollution par les plastiques dans des terrains agricoles).

Des groupes de travail se sont réunis régulièrement : groupe sur l'inventaire du patrimoine naturel et bâti de St Jean de Védas, groupe sur la communication, groupe sur l'urbanisme. SJE a poursuivi son engagement au sein du collectif Ceinture Verte constitué d'une quinzaine d'associations de communes avoisinantes. SJE a participé à l'enquête publique sur la création d'une aire de grand passage et sur le règlement local de publicité intercommunale (RLPi).

L'association propose à l'assemblée quelques projets pour 2020 : une soirée soupe le jeudi 27 février, l'envoi du questionnaire aux candidats à l'élection municipale de mars, une randonnée, la fête des 35 ans au cours de la première quinzaine de novembre, l'information régulière auprès des adhérents.

Nous précisons que SJE a été reconnu association d'intérêt général par les services fiscaux ce qui permet aux adhérents de bénéficier d'une déduction fiscale de 66% des dons et cotisations de l'impôt sur les revenus.

Roque-Fraïsse, ça se complique

Dans ses projets, à l'occasion des municipales, notre maire a dévoilé l'aménagement du secteur Roque-Fraïsse sur les espaces proches du Tram et du carrefour D613-Librilla. Les croquis et vues d'artistes laissent penser que la belle grange qui occupe l'angle serait rasée, ainsi que l'îlot de grands arbres magnifiques. A la place du parking et du bassin d'orage, on distingue en grisé un groupe d'immeubles qui occuperaient la plus grande partie des espaces. Il y a lieu d'être très inquiets d'une telle densité de constructions, et de la disparition d'éléments de patrimoine intéressants, marqueurs de notre village. Restera-t-il une vaste centralité piétonne arborée, non cernée par les voitures, pour les terrasses, les événements publics, le marché, la ballade du soir... Nous devons réfléchir et imposer des choix conformes aux besoins d'une ville qui dépassera vingt mille habitants dans quinze ans. La ZAC Roque-Fraïsse a été conçue en 2005 et actée en 2008 dans le PLU. Le logiciel de l'aménagement de la ville a vraiment besoin d'être dépoussiéré.